

Lettre d'information électronique du Centre de ressources de la Politique de la ville

« La cohésion se construit »

Plan espoir banlieues

Les rencontres territoriales ont été initiées par la Secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville pour faire remonter des « idées neuves du terrain » pour bâtir un nouveau Plan banlieues à l'issue des « émeutes » de novembre 2005 en France. Ces rencontres ont eu lieu pour la Martinique le 9 novembre 2007 (Pour télécharger les synthèses des rencontres: <http://www.martinique.pref.gouv.fr/pages/publications.html#6>). Depuis, il y a eu l'intervention de Fadela AMARA le 22 Janvier 2008 à Vaulx-en-Velin pour dévoiler les grandes lignes du plan et la présentation par Nicolas SARKOZY le 08 Février 2008 du plan espoir banlieues. Ce plan veut changer les objectifs de la politique de la ville en :

- donnant une chance à tous les habitants des banlieues qui veulent s'en sortir selon le principe du «donnant-donnant» (?) entre les pouvoirs publics et les habitants des quartiers.
- réinsérant tous les quartiers dans la république.

Ce plan propose également une nouvelle méthode :

- mobiliser tous les ministres et non plus seulement le ministre de la ville. Chacun aura des objectifs pluriannuels à remplir pour réduire les écarts entre les quartiers et les autres territoires. Il s'agit de la mobilisation du droit commun et non pas seulement de la politique de la ville.

Un Comité Interministériel de la Ville (CIV) est prévu à la mi juin pour décider de la mise en œuvre du Plan Espoir banlieues qui s'inscrit dans le programme de Révision générale des politiques publiques. (RGPP)

Pour synthétiser les grandes mesures qui vont bientôt s'appliquer concernent :

• La réussite éducative

- création de 30 sites d'excellence dans les quartiers prioritaires
- généralisation des écoles de la deuxième chance dans les quartiers prioritaires
- créer au moins 4000 places dans des internats de réussite éducative à proximité des quartiers les plus sensibles
- expérimentation du «busing» (déplacement des élèves scolarisés dans un établissement caractérisé par un fort échec scolaire dans d'autres écoles de la même ville en garantissant également le transport matin et soir) à l'école primaire pour mettre fin aux ghettos scolaires
- Mise en place d'une banque de stages associant les chambres consulaires qui sera créée dans chaque académie

• L'insertion professionnelle et sociale

- expérimentation d'un contrat d'autonomie avec des droits et des devoirs renforcés pour les jeunes des quartiers sensibles qui sera proposé à 45 000 jeunes durant trois ans, dans une soixantaine de départements (dont l'outremer). Le public visé sera tous les jeunes de moins de

Agenda

Samedi 31 mai à 16h

Inauguration du C.A.S.E du quartier Pelletier au Lamentin et projection d'un film «Pelletier, un quartier se raconte».

Mardi 3 juin

de 17h30 à 19h30

Conférence de l'ADIE sur le microcrédit au Conseil Général (Salle Emile Maurice, Avenue des caraïbes). Projection du film : «un crédit pour l'espoir», Témoignages et débat.

Contacts : martinique@adie.org
0596 69 06 36

Jeudi 12 juin

Point d'étape du PDRU

Lundi 23 juin

Présentation aux partenaires des conclusions de la phase d'expérimentation du Projet de Réussite Educative (PRE) par le CUCS du Lamentin

Contacts :
miphaine@mairie-lamentin.fr

Les 27, 28, 29 juin

Vivre les villes :
la 4^{ème} édition

« Vivre les villes, à la découverte de l'architecture et de l'urbanisme de votre ville » est une opération de sensibilisation à l'architecture et à l'urbanisme menée sous l'égide de 3 ministères.

(Le Développement durable, le logement et la ville, la culture et communication. Il y aura notamment des actions à Fort de France, Schœlcher et Saint Pierre. Le fil rouge de l'édition 2008 : le développement durable.

Pour plus d'informations :
<http://www.vivrelesvilles.fr/presentation/presentation.htm>

Dimanche 6 Juillet

Le Conseil département de la jeunesse organise au profit des drépanocytaires un déjeuner dansant - Contact: **0596 59 03 24**
0696 33 52 38

26 ans sans emploi inscrit ou non à l'ANPE ou dans une mission locale. Dont un tiers sans aucune qualification.

Les meilleures entreprises ou organismes spécialisés dans l'insertion professionnelle seront choisis sur la base d'un appel d'offres lancé par l'Etat. Ils seront rémunérés selon les résultats obtenus et devront respecter un cahier des charges très rigoureux.

Mise en place de droits et également de devoirs (engagement à suivre des actions de formation et d'insertion définies conjointement avec l'opérateur et devra respecter un certain nombre de clauses (assiduité, recherche active d'un emploi, etc...)

Mise en place d'un véritable « coaching » individualisé durant un an avec la mobilisation par l'opérateur d'un ensemble de moyens pour lever les handicaps à l'insertion (logement, mobilité...).

A l'issue de la période de soutien intensif qui durera 6 mois, les jeunes seront placés dans un emploi durable, un contrat d'apprentissage ou une formation.

Les premiers contrats seront signés en juin 2008.

Engagement d'une quarantaine des entreprises du CAC 40 à recruter 22 000 employés, stagiaires ou jeune en formation en alternance issus des quartiers prioritaires.

- soutien apporté pour 20 000 créations d'entreprises dans les quartiers, action confiée à un opérateur professionnel sur la base d'un cahier des charges qui assurera la fonction de guichet unique de l'accompagnement

• **Sécurité et tranquillité publique**

- une occupation adaptée des territoires : mise en place d'unités territoriales de quartiers

- mise en place de compagnies de sécurisation spécialisées pour lutter contre les violences urbaines

- déploiement de 4000 policiers dans les « zones les plus difficiles » dans les départements déficitaires

- plan de renforcement de la vidéo protection

- lutte accrue contre les noyaux durs de délinquance

- création de délégués à la cohésion police/population

- développement d'une communication de proximité sur l'action de la police

• **Désenclavement des quartiers sensibles**

- Investissement plus massif de l'Etat dans les quartiers à hauteur de 500 millions d'euros en leur réservant une partie des financements prévus par le Grenelle de l'environnement pour les infrastructures de transport.

- Réalisation de projets structurants et emblématiques de transport en sites propres pour les quartiers qui en ont le plus besoin.

• **Extension des délégués de l'Etat dans les quartiers prioritaires**

- Ces délégués sont chargés de coordonner l'action de l'Etat sur le terrain. Relais privilégié entre l'Etat et les différents acteurs locaux œuvrant dans les quartiers. Ils proviendront d'horizons divers et une formation leur sera donnée. Ce dispositif sera étendu aux 350 quartiers les plus difficiles.

A noter

Observatoire sanitaire et social

Devant le défaut d'actualisation ou de production de données sur le champ social et sanitaire, la Direction de la Santé et du Développement Social (DSDS) a initié en 2006 le projet d'une plateforme d'observation sanitaire et social.

Cette plateforme réunissant 17 acteurs du secteur permettra la mise en réseau, la synergie des tableaux de bords et études des différentes institutions de ces secteurs.

Il est un outil important pour le pilotage des projets de développement social urbain et la prise de décision que le Centre de ressources interpellera notamment sur le croisement des données et études sur les quartiers prioritaires.

Par ailleurs, la CACEM est en train de mettre en place un Observatoire intercommunal de la délinquance et de la tranquillité publique.

Il existe également sur d'autres territoires (Fort de France, Lamentin, CAESM) d'autres projets d'Observatoires sur des thématiques spécifiques et au regard de l'importance des données actualisées en matière de diagnostic, d'évaluation et de représentation plus précise des phénomènes.

Lancement de l'Opération

«J'agis contre la violence.

E wou sa'w ka fé ?» Vendredi dernier par le Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement à l'hôtel Batelière.

Le chantier est à suivre

Rénovation urbaine

Point d'étapes du PDRU de Fort de France

Le programme de renouvellement urbain de la ville de Fort de France vient d'avoir deux ans. C'est l'occasion d'évaluer, d'interpeller et de réorienter éventuellement la mise en œuvre de la convention signée entre la ville et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. Du 28 avril au 16 mai 2008 se sont tenus différents ateliers réunissant les chefs de projets de la ville, des services de l'Etat et des institutions qui participent à cette mise en œuvre. Ces ateliers portaient notamment sur les thématiques suivantes :

- la conduite de projet
- l'urbanisme durable, la qualité architecturale et environnementale, le désenclavement, les modalités et déplacements urbains
- l'actualisation de la stratégie de l'habitat
- l'articulation des politiques sociales, le développement économique sur le quartier, l'accès à l'emploi et l'insertion, les établissements et environnement scolaires ;

La restitution des travaux préparatoires aux acteurs de la rénovation urbaine et la présentation du point d'étape se dérouleront le 12 juin 2008 de 15h30 à 18h30 en salle Félix Eboué de la Préfecture.

Pour les DOM, les rencontres du FRARU se sont déroulées les 26 et 27 mai 2008 à Orléans. Les Forums Régionaux des Acteurs de la Rénovation Urbaine permettent d'échanger sur des thématiques et des territoires spécifiques, de faire émerger les bonnes pratiques et de faire remonter les difficultés des programmes engagés. Cette année, les DOM sont associés à l'Île de France, le Centre, la Creuse et l'Yonne. Pour consulter le programme : http://www.anru.fr/IMG/pdf/Programme_FRARU_Orleans_2008.pdf

Actualité de l'insertion

L'Union régionale des structures d'insertion par l'économie et par l'activité (URSIEA) Martinique a mis en place plusieurs actions en direction des acteurs de l'insertion lors de la visite du Secrétaire général du CNEI (Comité national des entreprises d'insertion) Mr Jean Marie HUGUES. Les différents travaux des 19, 20 et 21 mai, ont porté notamment sur les outils du CNEI, les risques et enjeux actuels pour les E.I (grenelle de l'insertion, conventionnement Europe...), la démarche Qualirei. La conférence - débat du Mardi 20 mai portait sur le thème : Entreprise d'insertion/entreprises classiques : quel partenariat ?

Le débat alimenté par la présentation du guide du CNEI sur cette question a permis de percevoir notamment les difficultés des entreprises d'insertion à faire comprendre qu'elles sont bien des acteurs économiques au même titre que les entreprises classiques et que l'aide de l'Etat aux structures d'insertion est bien la contrepartie de l'accompagnement et la formation qui sont misent en place.

Pour télécharger le guide :

http://www.cnei.org/document/Entreprises_et_insertion.pdf

Culture



Une campagne de labellisation des projets de dialogue interculturel est en cours pour en savoir plus :

<http://www.dialogue.interculturel.culture.fr/L-Annee-en-France/Campagne-de-labellisation.html>



Ce concours d'affiches est un vecteur de l'expression des enfants et des adolescents au sujet de la mise en œuvre des droits de l'enfant (Convention internationale de 1989).

Le thème de l'édition 2008 est : **«Dans ma ville, dans mon quartier ; ensemble, faisons vivre nos droits.»**



Smart City EU est un chantier artistique de recherche et de production sur le thème de la ville européenne du futur, qui se déroule entre avril 2008 et octobre 2009.

Pour s'informer sur ces actions : <http://www.dialogue.interculturel.culture.fr>

Etat des lieux de l'Insertion par l'Activité Economique en Martinique

Commandité par la Direction Départementale du Travail (DTEFP), cet état des lieux a été réalisé entre Janvier et Mars 2008. Il préfigure l'élaboration concertée du Plan d'action départementale triennale de 2008- 2010 qui sera validé par le Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique en septembre. Ce plan fera l'objet d'une déclinaison annuelle. Il prendra notamment en compte les avancées du **Grenelle de l'insertion** auquel des délégués de la Martinique ont participé.

Pour consulter ces avancées : <http://www.grenelle-insertion.fr/>

Le Premier Atelier ville caraïbe du Centre de ressources Politique de la ville.

Une cinquantaine d'acteurs de la politique de la ville ont participé le 16 mai 2008 au premier Atelier ville caraïbe sur le thème « Territoires, Acteurs et Outils de la politique de la ville ». Cet atelier d'échanges a permis de présenter un panel d'expériences diverses en fonction des acteurs (Chef de projet, bailleur social, association), des territoires (Agglomération, mairie, quartier), des outils (Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale : Service municipal, Groupement d'intérêt public). Il a également permis de présenter le Centre de ressources ainsi que de faire un retour sur les rencontres territoriales et le Plan « espoir banlieues ». Le Centre de ressources mettra en place plusieurs Ateliers d'échanges sur des thématiques spécifiques.

Pour télécharger le compte rendu :

<http://www.villecaraibe.com/docs/cr-29-05-2008.pdf>

Pour avoir plus d'information sur le Fond interministériel pour la prévention de la délinquance : Questions-réponses FIPD de l'ACSE

http://www.lacse.fr/ressources/files/prevention_delinquance/Questions_reponses_FIPD.pdf

Sur la loi de prévention de la délinquance : les points clés

Pour télécharger le document :

http://www.drogues.gouv.fr/IMG/pdf/mise_en_page_5_web.pdf

2 actions innovantes

• Le chantier d'insertion Jardin caraïbe porté par les structures de l'ADSM (Association Départementale pour la Santé Mentale).

Cette structure cinquantenaire qui a une très longue expérience de l'accompagnement, de la remobilisation et de l'insertion des personnes fragilisées développe parmi ses diverses activités d'utilité publique, la production solidaire de légumes biologiques et un système original de distribution. La connaissance de la terre de **Monsieur Paul NELSON** (encadrant maraîcher) permet à une vingtaine de personnes de se réentraîner au travail et de cultiver son carré du jardin caraïbe à la ferme expérimentale de Saint-Esprit. L'accompagnement est assuré par l'équipe pluridisciplinaire de l'Association. La distribution des légumes aux adhérents du réseau est notamment assurée par les personnes en insertion. Ainsi, l'adhérent au réseau reçoit chaque semaine un panier de légumes frais et biologiques.

Contacts : 0596 60 23 52 /0696 74 99 45

A lire et disponible au Centre de ressources...

- Rapport «Pauvreté, précarité et formes d'exclusion en Martinique : une approche qualitative. Travail collectif et de terrain coordonné par Justin DANIEL, CRPLC/CNRS/UAG, Janvier 2007.

- «Des locataires HLM construisent le lien dans la cité », article de Jonhy PATTERY (géographe) sur l'aménagement et la vie des habitants du quartier Pelletier au Lamentin. Edition Diversité (Ville-Ecole-Intégration) Mars 2008

- Actes des rencontres du Centre de ressources Profession banlieue sur «Le relogement au cœur de la rénovation urbaine», Juin 2007.

- Actes d'un groupe de travail de Profession banlieue «Intervenir auprès des jeunes en difficulté» Situations et pratiques professionnelles, Juin 2000.

- Actes d'un groupe de travail de Profession banlieue «Face à la délinquance des mineurs, des acteurs et des actions», Anne Wyvekens, chargée de recherche au CNRS, Institut des Hautes études de la sécurité intérieure. Décembre 2004.

• **L'action du SAIFI de l'AADPAS**

L'Association pour l'accompagnement, le développement et la promotion de l'action sociale (AADPAS) en plus de ses autres activités d'utilité sociale, a mis en place en 2007, le Service d'Aide à l'Intégration des Femmes issues de l'Immigration. L'idée de ce service a notamment émergé du diagnostic du quartier de Terre-Saint-ville sur la prostitution. Il est apparu que cette problématique était en lien direct avec l'immigration. Aussi ce service propose d'accompagner et d'aider les femmes issues de l'immigration dans leur démarche d'intégration et, d'insertion ; de venir en aide notamment aux femmes en situation de prostitution ; d'effectuer une prévention sur les conduites et comportement prostitutionnel en direction des jeunes. L'équipe d'accompagnateurs est composée de 3 éducateurs spécialisés, d'un thérapeute, un psychologue et un juriste.

Par ailleurs, le SAIFI propose notamment à un public de soixante femmes, un programme de formation en 3 modules que sont : le développement personnel, l'apprentissage du français langue étrangère, ainsi que la découverte de l'environnement administratif, social et culturel.

Contacts : 0596 50 72 33/0696 84 78 22

aadpas@voila.fr

aadpas@orange.fr

Le Centre de ressources met en place des fiches de capitalisation d'expériences notamment sur les actions innovantes telles que celle-ci (bientôt disponible sur le site internet).

**Le Centre de ressources
c'est la qualification
collective et la mise
en réseau des
acteurs de la politique de la
ville, la production et la
diffusion d'information,
la documentation,
l'accompagnement
méthodologique.**

Pour nous contacter :
contact@villecaraibe.com/

0596 68 64 52